

H1RAY1000-165 Rayloc Asbestos Free Brake Shoe Lining Material

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Effective Date: June 10, 2009 Codes: Brake Lining Material

SECTION 1 - Product and Company Identification

PRODUCT NAME: Asbestos Free Brake Shoe Lining Material

Identify by edge code(s): BPI-820-FF

MANUFACTURER'S NAME:

Brake Parts Inc.
4400 Prime Parkway
McHenry, IL 60050

TELEPHONE No.:

1-815-363-9000

SUPPLIER'S NAME:

Rayloc
Division of Genuine Parts Company
3100 Windy Hill Road
Atlanta, Georgia 30339
Revision Date: Nov. 1, 2012

Product Use Overview:

These products are intended for use as automotive or truck friction components and are not considered to be hazardous. The ingredients listed below are bound in a non-friable resin matrix, therefore, personal exposure during the normal handling and use is considered minimal. The warnings expressed on this MSDS have been provided to communicate the hazardous nature associated with exposure to the individual components. We have provided this information regardless of the risk of exposure and have considered this during both normal use and foreseeable misuse. Using good work practices will minimize the risk of adverse health effects from overexposure to the hazardous components. As supplied, this friction material does not require sanding, drilling or other machining operations.

SECTION 2: Hazardous Identification

Emergency Overview:

Drum brake lining products are not considered hazardous products. They will not support combustion but may release irritating and potentially toxic combustion products under fire conditions. Breathing dust generated during sanding or grinding may cause respiratory irritation. Prolonged overexposure may result in lung disease or damage. The hazardous components in this product are bound in a resin matrix and are not released during normal handling in finished form.

SECTION 3: Composition/Information on Ingredients

May contain some or all of the following:

Hazardous Components	CAS#	Exposure Limits
Cured Organic Resins	Mixture	None Established

Barium Sulfate	7727-43-5	5 mg/m3 PEL-TWA (respirable dust) 10 mg/m3 TLV-TWA (total dust)
----------------	-----------	--

Graphite	7782-42-5	5 mg/m3 PEL-TWA (respirable dust) 2 mg/m3 TLV-TWA (respirable dust)
Iron	7439-89-6	10 mg/m3 PEL-TWA (as iron oxide) 5 mg/m3 TLV-TWA (respirable) (as iron oxide)
Copper	7440-50-8	1 mg/m3 PEL/TLV-TWA(as dust)
Zinc	7440-66-6	5 mg/m3 PEL-TWA(as ZnO respirable dust) 2 mg/m3 TLV-TWA(as ZnO respirable dust) 10 mg/m3 STEL (as ZnO respirable dust)
Carbon	1333-86-4	3.5mg/m3 PEL/TLV TWA
Calcium Carbonate	1317-65-3	5 mg/m3 PEL-TWA (respirable dust)
Mica	12001-26-2	20 mppcf PEL-TWA 3 mg/m3 TLV-TWA (respirable dust)
Talc		20 mppcf PEL-TWA 2 mg/m3 TLV-TWA (respirable dust)
Fibrous glass (continuous Filament)	65997-17-3	5 mg/m3 PEL-TWA (respirable dust) 1 fiber/cc or 5 mg/m3 (inhalable dust) TLV-TWA
Zirconium	7440-67-7	5 mg/m3 PEL/TLV-TWA 10 mg/m3 TLV-STEL

PEL: OSHA Permissible Exposure Limit

TLV: ACGIH Threshold Limit Value

TWA: Time Weighted Average

SECTION 4: First Aid Measures

Eye: Do not rub eyes. Flush immediately with large amounts of water. Eyelids should be held away from the eyeball to ensure thorough rinsing. If irritation persists or for foreign body in the eye, get immediate medical attention.

Skin: Wash area of contact gently with soap and water. Launder contaminated clothing before reuse. Get medical attention if irritation persists.

Inhalation: If symptoms develop, remove person from source of exposure to fresh air. Get medical attention if irritation persists.

Ingestion: Not a potential route of exposure.

SECTION 5: Firefighting Measures

Extinguishing Media: Use any media suitable for the surrounding fire.

Special Fire Fighting Procedures: Avoid breathing combustion products if product is involved in a fire.

Unusual Fire and Explosion Hazards: The organic resins may burn at high temperatures, however, this material will not support combustion.

Combustion Products: Combustion products from organic resins may include carbon monoxide, carbon dioxide, nitrogen oxides, sulfur dioxide, aldehydes, phenols, cyanide, ammonia and various hydrocarbons.

SECTION 6: Accidental Release Measures

Pick up large pieces. Use HEPA vacuum to clean up any dust. Wet dust with water where sweeping is necessary. Personal safety and exposure recommendations described elsewhere in this data sheet apply to exposure during clean up of spilled material. Refer to Section 13 for disposal considerations. Refer to Section 15 for Release Reporting information, if applicable.

SECTION 7: Handling and Storage

Handling: Avoid generating and breathing dust. Do not grind, sand, drill or machine these parts. Follow good housekeeping to prevent accumulation of dust on floors, machinery and equipment. Do not dry sweep dust. Wet dust with water before sweeping or use a HEPA vacuum to collect dust and clean equipment. Do not use compressed air for cleaning. Wash thoroughly after work using soap and water.

These products do not contain asbestos, however, the OSHA Asbestos Standard (29CFR 1910.1001) Appendix F, "Work Practices and Engineering Controls for Automotive Brake and Clutch Inspection, Disassembly, Repair and Assembly", contains guidance on minimizing employee exposure during brake operations. Brake Parts, Inc. recommends that these work practices and engineering controls be implemented even when working with non-asbestos brakes.

Storage: Keep product dry.

SECTION 8: Exposure Controls/Personal Protection

Engineering Controls: Use with adequate local exhaust ventilation and dust collection as necessary to maintain the concentration of airborne dust below the exposure limits.

Personal Protective Equipment (PPE)

Eye Protection: Safety glasses recommended.

Skin Protection: Gloves recommended for handling brake parts.

Respiratory Protection: If the concentrations exceed the Threshold Limit Values (TLV), a NIOSH approved particulate respirator appropriate for the exposure levels should be worn. Select based on consideration of the airborne workplace concentrations and duration

of exposure. Select and use respirators in accordance with 29 CFR 1910.134, ANSI Z88.2, the NIOSH Respirator Decision Logic and good industrial hygiene practice. For firefighting, use self-contained breathing apparatus.

=====

SECTION 9: Physical and Chemical Properties

=====

Odor/Appearance:	Metallic parts with gray friction material.
Boiling Point:	Not Applicable
Melting Point:	Not Applicable
Vapor Pressure:	Not Applicable
Vapor Density (Air=1):	Not Applicable
% Solubility in Water:	Insoluble
Flashpoint:	Not Applicable
Autoignition Temperature:	Not Applicable
Specific Gravity:	1.8 - 3.1 g/cc
% Volatile:	Not Applicable
Evaporation Rate (Butyl Acetate=1):	Not Applicable
pH:	Not Applicable
Octanol/Water Partition Coefficient:	Not Applicable
Lower Flammability Limit:	Not Applicable
Upper Flammability Limit:	Not Applicable

=====

SECTION 10: Stability and Reactivity

=====

Stability:	Material is stable.
Incompatibility:	None determined.
Hazardous Decomposition Products:	Combustion products from organic resins may include carbon monoxide, carbon dioxide, nitrogen oxides, sulfur dioxide, aldehydes, phenols, cyanide, ammonia and various hydrocarbons.
Hazardous Polymerization:	Will not occur

=====

SECTION 11: Toxicological Information

=====

Acute Health Effects:

Eye Contact:	Dust from product may cause abrasive irritation.
Skin Contact:	Prolonged contact with dust from product may cause irritation.
Inhalation:	Inhalation of excessive concentrations of dust may cause mucous membrane and respiratory irritation.
Ingestion:	Not a potential route of exposure.
Chronic Health Effects:	Inhalation of excessive concentrations of any dust, including dust from this material, may cause lung injury.
Carcinogenicity:	IARC has classified carbon black as group 2B carcinogens (sufficient evidence in animals, inadequate evidence in humans). None of the other components of this product are listed as a carcinogen or suspected carcinogen by IARC, NTP, ACGIH or OSHA.

Medical Conditions

Aggravated by Exposure: Persons with pre-existing skin and respiratory disorders may be at an increased risk from exposure.

No acute toxicity data is available for this product or its components.

SECTION 12: Ecological Information

No ecotoxicity data is available. This product is not anticipated to have an adverse effect on the environment.

SECTION 13: Disposal Considerations

Landfill in compliance with all applicable Federal, state and local regulations.

SECTION 14: Transport Information

U.S. Department of Transportation (DOT): Not Regulated as a Hazardous Material

SECTION 15: Regulatory Information

U.S. Regulations

Comprehensive Environmental Response and Liability Act of 1980 (CERCLA)

Reportable Quantity: This product is not subject to CERCLA reporting requirements, however, many states have more stringent release reporting requirements. Report spills required under federal, state and local regulations.

Toxic Substances Control Act (TSCA): Manufactured articles are not subject to TSCA. These products are manufactured with chemicals listed on the TSCA inventory.

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) Title III Information:

SARA Section 311/312 Hazard Categories: Delayed Health

This product contains the following toxic chemical(s) subject to reporting requirements of SARA Section 313:

Copper	7440-50-8	1-20%
Zinc	7440-66-6	1-20%

California Proposition 65:

This product contains the following chemicals known to the State of California to cause cancer or reproductive harm: None

International Regulations:

Canadian Environmental Protection Act: Manufactured articles are exempt from notification requirements under CEPA.

Canadian WHMIS Classification: Manufactured articles are not subject to WHMIS.

European Inventory of Commercial Chemical Substances: Manufactured articles are exempt from notification requirements.

European Community Labeling Classification: Not Applicable

European Community Risk and Safety Phrases: None

=====

SECTION 16: Other Information

=====

NFPA Ratings:

Health: 1	Flammability: 0	Reactivity: 0
-----------	-----------------	---------------

HMIS Ratings:

Health: 1*	Flammability: 0	Reactivity: 0
------------	-----------------	---------------

Revision Indicator:

Section 2: Emergency Overview:

Section 3: Hazardous Components; Exposure Limits

Section 9: Flashpoint

Section 11: Acute Heath Effects

The information herein is believed to be accurate, however, Brake Parts, Inc. makes no representation or warranty as to its accuracy. The data is furnished gratuitously and independently of any sale of the product, and only for customer investigation and independent verification. Brake Parts, Inc. shall in no event be responsible for any damages of whatever nature directly or indirectly resulting from the publication or use of or reliance upon data contained herein. No express or implied warranty of any kind, including warranties of merchantability or fitness for use, with respect to the product or to the data herein is made hereunder.

H1RAY1000-165 Matériau de garniture de segment de frein sans amiante Rayloc

=====

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'entrée en vigueur : 10 juin 2009 Codes : Matériau de garniture de frein

=====

SECTION 1 - Identification de la compagnie et du produit

=====

NOM DU PRODUIT : Matériau de garniture de segment de frein sans amiante

Identifier par le ou les codes de bord : BPI-820-FF

NOM DU FABRICANT :

Brake Parts Inc.
4400 Prime Parkway
McHenry, IL 60050
N1R 7P3 Canada

N° DE TÉLÉPHONE :

1-815-363-9000

NOM DU FOURNISSEUR :

Rayloc
Division de Genuine Parts Company
3100 Windy Hill Road
Atlanta, Georgia 30339

DATE DE RÉVISION: Novembre 1, 2012

Aperçu de l'usage du produit :

Ces produits sont prévus pour être utilisés comme composants de friction pour automobile ou camion et ne sont pas considérés comme dangereux. Les ingrédients présents ci-dessous sont liés dans une matrice polymère non friable, par conséquent, l'exposition par les personnes lors de la manipulation et de l'utilisation normales est considérée comme minimale. Les avertissements exprimés dans cette fiche signalétique sont fournis afin de communiquer la dangerosité associée à l'exposition à chacun de ces composants. Nous fournissons ces renseignements quel que soit le risque d'exposition et avons considéré cela par rapport à un usage normal ou à un mauvais usage prévisible. En faisant appel à de bonnes pratiques de travail, le risque d'effet néfaste sur la santé est minimisé suite à une surexposition aux composants dangereux. Ce matériau de friction tel qu'il est fourni ne nécessite pas de ponçage, de perçage ni d'usinage.

=====

SECTION 2 : Identification des éléments dangereux

=====

Aperçu des cas d'urgence :

Les produits de garniture de tambour de frein ne sont pas considérés comme des produits dangereux. Ils ne favorisent pas la combustion mais peuvent dégager lors d'un incendie des produits de combustion potentiellement toxiques et irritants. L'inhalation de la poussière générée lors du ponçage ou du meulage peut entraîner des irritations pulmonaires. Une surexposition prolongée peut entraîner des troubles ou maladies pulmonaires. Les composants dangereux de ce produit sont liés dans une matrice polymère et ne se répandent pas lors de la manipulation normale du produit fini.

=====

SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients

=====

Peut contenir certains ou tous les éléments suivants :

Composés dangereux

N° CAS

Limites d'exposition

Résines organiques durcies

Mélange

Non établies

Sulfate de baryum	7727-43-5	5 mg/m ³ PEL - TWA (poussière respirable) 10 mg/m ³ PEL - TWA (poussière totale)
Graphite	7782-42-5	5 mg/m ³ PEL - TWA (poussière respirable) 2 mg/m ³ TLV - TWA (poussière respirable)
Fer	7439-89-6	10 mg/m ³ PEL - TWA (comme oxyde de fer) 5 mg/m ³ TLV - TWA (respirable) (comme oxyde de fer)
Cuivre	7440-50-8	1 mg/m ³ PEL/TLV - TWA (comme poussière)
Zinc	7440-66-6	5 mg/m ³ PEL - TWA (poussière respirable ZnO) 2 mg/m ³ PEL - TWA (poussière respirable ZnO) 10 mg/m ³ STEL (comme poussière respirable ZnO)
Carbone	1333-86-4	3,5 mg/m ³ PEL/TLV - TWA
Carbonate de calcium	1317-65-3	5 mg/m ³ PEL - TWA (poussière respirable)
Mica	12001-26-2	20 mpppc PEL - TWA 3 mg/m ³ TLV - TWA (poussière respirable)
Talc		20 mpppc PEL - TWA 2 mg/m ³ TLV - TWA (poussière respirable)
Fibre de verre (fibres continues)	65997-17-3	5 mg/m ³ PEL - TWA (poussière respirable) 1 fibre/c ³ ou 5 mg/m ³ (poussière inhalable) TLV - TWA
Zirconium	7440-67-7	5 mg/m ³ PEL/TLV - TWA 10 mg/m ³ TLV - STEL

PEL : Limite d'exposition admissible de l'OSHA

TLV : Valeur limite d'exposition de l'ACGIH

TWA : Moyenne pondérée dans le temps

SECTION 4 : Premiers soins

Yeux : Ne pas se frotter les yeux. Immédiatement rincer à grande eau. Les paupières doivent être tenues éloignées du globe oculaire pour s'assurer de faire un rinçage complet. Si l'irritation persiste ou si des corps étrangers se trouvent dans l'oeil, faire immédiatement appel à un médecin.

Peau : Laver doucement la zone de contact avec une solution d'eau savonneuse. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : Si des symptômes de développent, éloigner la personne de la source d'exposition et la mettre à l'air frais. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion : Voie normalement non exposée.

=====

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

=====

Moyens d'extinction : Utiliser un moyen convenant au feu avoisinant.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie : Éviter de respirer les produits de combustion si le produit se trouve dans un incendie.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Les résines organiques peuvent brûler à des températures élevées; cependant, ce matériau ne favorise pas la combustion.

Produits de combustion : Les produits de combustion des résines organiques peuvent comprendre du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote, du dioxyde de soufre, des aldéhydes, des phénols, du cyanure, de l'ammoniac et divers hydrocarbures.

=====

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

=====

Ramasser les gros morceaux. Utiliser un aspirateur HEPA pour ramasser la poussière s'il y a lieu. Humidifier la poussière avec de l'eau si un balayage est nécessaire. Les recommandations sur l'exposition et la sécurité des personnes décrites ailleurs dans cette fiche s'appliquent aux expositions lors du nettoyage de matériaux renversés. Se reporter à la Section 13 pour les considérations d'élimination. Se reporter à la Section 15 pour les renseignements sur le signalement en cas de déversement, si cela est applicable.

=====

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

=====

Manipulation : Éviter de générer de la poussière et d'en respirer. Ne pas meuler, poncer, percer ou usiner ces pièces. Observer de bonnes méthodes d'entretien pour empêcher l'accumulation de poussière sur les sols, les machines et l'équipement. Ne pas balayer la poussière à sec. Humidifier la poussière avec de l'eau avant de balayer ou d'utiliser un aspirateur HEPA pour ramasser la poussière et nettoyer l'équipement. Ne pas utiliser de l'air comprimé pour le nettoyage. Bien laver après le travail en utilisant de l'eau et du savon.

Ces produits ne contiennent pas d'amiante. Cependant, la norme de l'OSHA Asbestos Standard (29CFR 1910.1001) Annexe F, « Méthodes de travail et contrôles techniques lors des inspections, démontage, réparation et montage d'embrayage et de frein », contiennent un guide qui permet de minimiser l'exposition des employés lors de travaux sur les freins. Brake Parts, Inc. recommande que ces pratiques de travail et contrôles

techniques soient appliqués même lors du travail avec des composants de frein sans amiante.

Entreposage : Conserver le produit au sec.

=====

SECTION 8 : Contrôles des expositions/Protection personnelle

=====

Contrôles techniques : Utiliser une évacuation/ventilation ainsi qu'un récupérage de la poussière adéquates, selon le besoin pour maintenir la concentration de la poussière en suspension dans l'air à un niveau en dessous des limites d'exposition.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux : Lunettes de sécurité recommandées.

Protection de la peau : Gants recommandés pour la manipulation des pièces de frein.

Protection respiratoire : Si les concentrations dépassent les valeurs limites d'exposition (TLV), un respirateur à filtre de particules approuvé par NIOSH approprié pour les niveaux d'exposition doit être porté. Faire le choix selon les concentrations de particules en suspension dans l'air dans le lieu de travail et la durée de l'exposition. Choisir et utiliser les respirateurs selon la norme 29 CFR 1910.134, ANSI Z88.2, la Logique de la décision du respirateur NIOSH et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. En cas d'incendie, utiliser un respirateur autonome.

=====

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

=====

Odeur/aspect :	Pièces en métal avec matériau de friction gris.
Point d'ébullition :	Non applicable
Point de fusion :	Non applicable
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité de vapeur (air = 1) :	Non applicable
% de solubilité dans l'eau :	Insoluble
Point d'éclair :	Non applicable
Température d'auto-inflammation :	Non applicable
Poids spécifique :	1,8 - 3,1 g/c ³
% de matériaux volatils :	Non applicable
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :	Non applicable
pH :	Non applicable
Coefficient de distribution d'octanol/eau :	Non applicable
Limite d'inflammabilité inférieure :	Non applicable
Limite d'inflammabilité supérieure :	Non applicable

=====

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

=====

Stabilité : Le matériau est stable.

Incompatibilité : Non déterminée.

Produits de décomposition dangereux : Les produits de combustion provenant des résines organiques peuvent comprendre du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote, du dioxyde de soufre, des aldéhydes, des phénols, de l'ammoniac et divers hydrocarbures.

Polymérisation dangereuse : N'aura pas lieu.

=====

SECTION 11 : Information toxicologique

=====

Effets aigus sur la santé :

Contact avec les yeux : La poussière du produit peut causer une irritation abrasive.

Contact avec la peau : Un contact prolongé avec la poussière du produit peut entraîner une irritation.

Inhalation : Une inhalation de poussière sous concentrations excessives peut entraîner une irritation des muqueuses et des voies respiratoires.

Ingestion : Voie normalement non exposée.

Effets chroniques sur la santé : Une inhalation de poussière sous concentrations excessives de toute poussière, y compris la poussière de ce matériau, peut causer des troubles pulmonaires.

Cancérogénicité : Le CIRC a classifié le noir de carbone comme cancérogène du groupe 2B (évidence suffisante chez les animaux, évidence inadéquate chez les hommes). Aucun des autres composants de ce produit n'est présent dans la liste de cancérogènes ou cancérogènes présumés par : le CIRC, le NTP, l'ACGIH ou l'OSHA.

Conditions médicales

Aggravées par une exposition : Les personnes souffrant de troubles respiratoires et cutanés préexistants peuvent être soumises à des risques plus élevés suite à une exposition.

Aucune donnée de toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

=====

SECTION 12 : Information écologique

=====

Aucune donnée d'écotoxicité n'est disponible. Il n'est pas prévu que ce produit présente des effets néfastes sur l'environnement.

=====

SECTION 13 : Considérations d'élimination

=====

Décharge conforme à toutes les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

=====

SECTION 14 : Information sur le transport

U.S. Department of Transportation (DOT) : Non régulé comme marchandise dangereuse

=====

SECTION 15 : Information réglementaire

Réglementations américaines

Quantité à déclarer selon la loi « Comprehensive Environmental Response and Liability Act » de 1980 (CERCLA) : Ce produit n'est pas sujet aux exigences de déclaration selon CERCLA. Cependant, certains états ont des exigences de déclaration plus rigoureuses. Le signalement de déversement est requis d'après les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Loi « Toxic Substances Control Act » (TSCA) : Les articles fabriqués ne sont pas sujets à la loi TSCA. Ces produits sont fabriqués avec des produits chimiques figurant dans la liste de l'inventaire de TSCA.

Information - Loi « Superfund Amendments and Reauthorization Act » (SARA) titre III :

SARA Section 311/312 Catégories des produits dangereux : Santé différée
Ce produit contient le ou les produits chimiques toxiques suivants faisant l'objet des exigences sur le signalement selon SARA Section 313 :

Cuivre	7440-50-8	1-20 %
Zinc	7440-66-6	1-20 %

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit contient les produits chimiques suivants reconnus dans l'état de la Californie comme causant le cancer ou des problèmes de reproduction :
Aucun

Réglementations internationales :

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA) : Les articles fabriqués sont exempts des exigences de notification selon CEPA.

Classification SIMDUT du Canada : Les articles fabriqués ne sont pas sujets au SIMDUT.

Inventaire européen des substances chimiques commerciales : Les articles fabriqués sont exempts des exigences de notification.

Classification de l'étiquetage de l'Union européenne : Non applicable

Phrases de danger pour la sécurité de l'Union européenne : Aucune

=====

SECTION 16 : Autre information

Cote de danger selon la NFPA :

Santé : 1	Inflammabilité : 0	Réactivité : 0
-----------	--------------------	----------------

Cote de danger selon le HMIS :

Santé : 1*	Inflammabilité : 0	Réactivité : 0
------------	--------------------	----------------

Indicateur de révision :

Section 2 : Aperçu sur les cas d'urgence :

Section 3 : Composants dangereux; limites d'exposition

Section 9 : Point d'éclair

Section 11 : Effets aigus sur la santé

Les informations énoncées dans les présentes sont supposées être précises. Cependant, Brake Parts, Inc. ne fait aucune proposition ni garantie quant à ses exactitudes. Les données sont fournies gratuitement et indépendamment de toute vente du produit, et elles ne sont prévues qu'à titre d'investigation et de vérification indépendante pour les clients. Brake

Parts, Inc. ne sera en aucun cas responsable de tout dommage quelle que soit sa nature, directement ou indirectement, résultant de la publication ou de l'utilisation ou de la confiance accordée aux données fournies dans la présente fiche. Aucune garantie directe ou indirecte, quelle qu'elle soit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptabilité à l'utilisation de ce produit ou des données de cette fiche, n'est faite dans les présentes.